

Août
2019
N° 111

Commune de Dampierre sur Moivre

<http://www.dampierre-sur-moivre.fr>

La Lettre du Maire



MAIRIE

1 grande rue
51240 Dampierre sur Moivre
Tél / Fax 03 26 66 55 50

dsm512@wanadoo.fr

Sommaire

P - 1

Le mot du maire

P - 2

Mission Clemenceau

P - 3

Enquête publique : Eolien

P - 4

Restriction usage de l'eau
Référendum Aéroport de Paris

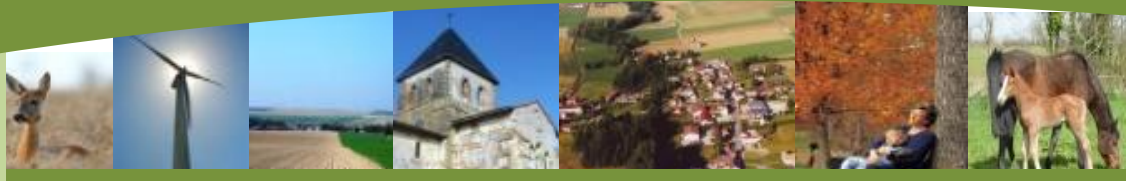


**Samedi 3 Août
18h30**

**Dampierre sur Moivre
Eglise St Laurent
Office religieux**

**Enquête publique
3 août / 3 septembre
Mairie de Dampierre
Parc Eolien**

**Foire de Chalons
Du vendredi 30 Août
au 2 septembre
L'événement de la
rentrée**



Le mot du maire

SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de Mairie sera ouvert le 12 août pour toutes vos formalités administratives.

Le Maire sera présent chaque Lundi et Jeudi pour l'accès à l'enquête publique en cours.

Le Maire ou la Maire adjointe assureront une permanence à tour de rôle le samedi de 10h00 à 12h00 sur rendez-vous uniquement.

MISE A JOUR DU PLAN CADASTRAL

Pendant la période du **29 juillet au 9 Août** le service départemental des impôts foncier va procéder à la remise à jour du plan cadastral.

Les agents chargés des opérations de conservation cadastrale, dûment accrédités, peuvent être amenés à réaliser, dans le respect des dispositions légales, des travaux topographiques dans les propriétés publiques et privées situées sur le territoire des communes du département.

Ces agents seront porteurs d'une ampliation de l'arrêté préfectoral à présenter à toute réquisitions.

ETAT CIVIL

Il se sont dit " **OUI** " à la Mairie Madame Catherine CARDOT et Monsieur Antonio DA COSTA PEIXOTO, domiciliés au 15 rue de Chalons se sont unis le 27 juillet dernier.

Nous leur souhaitons tous nos meilleurs vœux de bonheur.

URBANISME

Un projet de construction d'un pavillon individuel va se concrétiser chemin de Vitry dès la rentrée de septembre. Ce sera la troisième construction neuve sur notre commune en moins de dix-huit mois.

NOUVEAUX RESIDENTS

Il est bon de rappeler que tout nouvel arrivant dans la commune doit se présenter en Mairie dès son installation.

Ceci afin de mettre à jour les données de base "population" servant aux calculs des taxes locales et dans un but d'information des services locaux disponibles aux habitants.

CULTE

Don BRUNO, notre prêtre vous invite à participer nombreux à l'office religieux qui aura lieu le samedi 3 Août prochain à 18h30 en l'église St Laurent de Dampierre.

OPERATION SECURITE VACANCES

Comme pour les habitants absents pendant le mois de juillet, si vous partez en Août et pour passer des vacances sereines hors de votre domicile : Informez vos voisins, la Mairie de votre absence... Profitez de l'opération 2019 :

« Sécurité vacances »

Pour plus de renseignements :

N'hésitez pas : soit à vous rendre à la brigade de gendarmerie qui couvre votre localité en appelant le 17 ou directement en appelant la Brigade de COURTISOLS au 03 26 66 61 72

ELECTIONS MUNICIPALES 2020

Le ministère de l'intérieur a fixé les dates des scrutins municipaux.

Les élections auront lieu :

Les dimanches 15 et 22 mars 2020.

Pour les électeurs, cela signifie que les demandes d'inscription sur les listes électorales en vue de participer aux scrutins peuvent être déposées **au plus tard le vendredi 7 février 2020.**

Un décret de convocation des électeurs devrait être publié à la rentrée.

VIGILANCE !

La Région Grand-Est indique qu'elle n'a mandaté aucune société pour intervenir au titre d'un programme régional de mise aux normes dans le cadre du raccordement à la fibre optique. En cas de doute sur des démarches malveillantes, contactez Franck SIEGRIST, chef de service du pôle Territoire numérique, franck.siegrist@grandest.fr
03 88 15 66 20

BONNES VACANCES

Bonnes vacances à toutes et tous, soyez prudents sur la route si vous partez... Et revenez nous en forme pour la rentrée...

*Bien cordialement
Votre Maire*

Hubert FAUCONNIER-SCHOTS

MAIRIE

1 grande rue
51240 Dampierre / Moivre
Tél / Fax 03 26 66 55 50
dsm512@wanadoo.fr

Ouverture au public

Lundi de 9h00 à 12h00
Jeudi de 14h00 à 18h00

Permanence du Maire ou du 1er adjoint

Samedi 10h00 – 12h00
Sauf jours fériés

Sur rendez-vous
06 10 87 97 47

Vos droits et démarches en ligne sur

[Service Public.fr](http://ServicePublic.fr)

Conseil Municipal En exercice

Maire

Hubert FAUCONNIER-SCHOTS

Adjoints au Maire

Sabine STIEVENART
Fanny LIEGEOIS-REGNIER
Gilles LOEW

Conseillers

Thierry GAIGNETTE
Mélanie HENRY
Pascal LEMAITRE
Maxime THIEFFRY
Julien VALENTIN

Numéros d'urgence

17 Gendarmerie
18 Pompiers 115

Accueil sans abri

119 Enfance maltraitée
112 Toutes urgences
3915 Pharmacie de garde

Centre antipoison Nancy
03 83 32 36 36

Dépannage EDF

Publication Mairie de
Dampierre sur Moivre
Rédaction
Hubert FAUCONNIER-SCHOTS

RESTRICTIONS DES USAGES DE L'EAU : SUIVI DES ARRETES

En raison de l'important déficit pluviométrique de ces derniers mois, le seuil d'alerte est franchi pour les unités hydrologiques suivantes : "Affluents crayeux Marne et Aisne Aval" et "Affluents crayeux Aube et Seine", "Brie et Tardenois", "Aisne amont" et "Aube amont"



Les principales mesures sont les suivantes :

- **Interdiction** de laver les véhicules en dehors des installations professionnelles
- **Interdiction** d'arroser les pelouses, les massifs de fleurs, les espaces verts, de nettoyer les voiries, trottoirs (hors impératifs sanitaires), terrasses et façades entre 11h et 18h
- **Interdiction** d'arroser les jardins potagers et les golfs entre 11h et 18h
- **Interdiction** de remplir les piscines et les plans d'eau
- **Respect** des débits réservés pour les barrages
- **Réduction** pouvant atteindre 30% des quotas alloués à l'irrigation

En ce qui concerne les consommations des particuliers et des collectivités, les restrictions ne sont **pas applicables si l'eau provient de réserves d'eaux pluviales ou d'un recyclage.**

À surveiller ! En fonction de l'évolution de la ressource en eau, d'autres arrêtés de restriction pourraient être pris.

REFERENDUM D'INITIATIVE PARTAGEE AEROPORTS DE PARIS

C'est le début, depuis le 13 juin et pour 9 mois, de la période de recueil des soutiens à la proposition de loi s'opposant à la privatisation de la société Aéroports de Paris, dans le cadre d'une procédure de référendum d'initiative partagée.

Les électeurs peuvent déposer leur soutien sur une plateforme dédiée

Attention, le département étant découpé en plusieurs bassins hydrographiques, des restrictions distinctes pourraient s'appliquer selon la commune.

Retrouvez l'[arrêté préfectoral en intégralité \(avec la liste des communes\)](#) ainsi que le suivi des informations relatives à la sécheresse sur le site de la préfecture.

Pour rappel, en date du 3 juin 2019, le Préfet de la Marne a signé le [nouvel arrêté cadre](#) définissant les **seuils et restrictions d'usages de l'eau** qui pourront s'appliquer dans notre département en cas d'épisode de sécheresse.

L'arrêté cadre définit 4 seuils :

Vigilance, alerte, alerte renforcée, crise.

- **Vigilance** : information et incitation des particuliers et des professionnels à faire des économies d'eau.
- **Alerte** : limitation des prélèvements à des fins industrielles et agricoles, mesures d'interdiction de remplissage de plans d'eau, et de certains usages, comme le lavage des voitures.
- **Alerte renforcée** : réduction renforcée des prélèvements industriels et agricoles, forte limitation des prélèvements pour l'arrosage des jardins, espaces verts, golfs, lavage des voitures, jusqu'à l'interdiction de certains prélèvements.
- **Crise** : arrêt des prélèvements non prioritaires, y compris des prélèvements à des fins agricoles. Seuls les prélèvements permettant d'assurer l'exercice des usages prioritaires sont autorisés (santé, sécurité civile, eau potable, salubrité).



referendum.interieur.gouv.fr depuis leur domicile ou auprès de l'une des 12 communes Marnaises ayant l'obligation de mettre en place un point d'accès ou de recevoir les soutiens sur formulaire papier.



ENQUETE PUBLIQUE, VOTRE AVIS COMPTE...

Objet de l'enquête :



Enquête publique commune à 5 demandes d'autorisation environnementale déposées par la Sté QUADRAN en vue de construire et d'exploiter :

- 2 éoliennes et 1 poste de livraison sur le territoire de la commune de St Jean sur Moivre.
(Parc Eolien des vents de la Moivre 1)
- 3 éoliennes et 1 poste de livraison sur le territoire de **Dampierre sur Moivre** et de la Chaussée sur Marne.
(Parc Eolien des vents de la Moivre 2)
- 5 éoliennes et 2 postes de livraison sur le territoire de la Chaussée sur Marne.
(Parc Eolien des vents de la Moivre 3)
- 4 éoliennes et 1 poste de livraison sur le territoire de la Chaussée sur Marne
(Parc Eolien des vents de la Moivre 4)
- 4 éoliennes et 1 poste de livraison sur le territoire des communes de Pogny, Francheville et Omev
(Parc Eolien des vents de la Moivre 5)

Soit 18 éoliennes et 6 postes de livraison



ARRETE D'OUVERTURE DE L'ENQUETE PUBLIQUE

Arrêté préfectoral n° 2019-EP-746-IC

COMMISSAIRE ENQUETEUR

Mr Claude VIGNON

DUREE DE L'ENQUETE

Du samedi 3 août 2019 à partir de 9h00, au mardi 3 septembre 2019 inclus jusqu'à 12h00 ;

SIEGE DE L'ENQUETE

La Chaussée sur Marne

AUTRES LIEUX DE CONSULTATION

Mairies de St Jean sur Moivre, Dampierre sur Moivre, Pogny, Francheville et Omev.

REGISTRE D'ENQUETE

Comportant 16 feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public. Les observations peuvent aussi être adressées :

Par courrier :

à la Mairie de la Chaussée sur Marne à l'attention du commissaire enquêteur.

Par voie électronique à ;

ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

Le rapport, commun aux 5 demandes d'autorisation environnementale et les conclusions, propres à chaque demande présentée, du commissaire enquêteur, seront tenues à la disposition du public à la direction départementale des territoires de la >Marne - Service Environnement Eau Préservation des ressources. Cellule procédure environnementale ou en Mairie des communes de la Chaussée sur Marne, St Jena sur Moivre, Dampierre sur Moivre, Pogny, Francheville, Omev, Coupéville, Songy, Vitry la Ville, Togny aux Bœufs, Marson, St Amand sur Fion, St Martin aux Champs, Ablancourt, Cheppes la Prairie, St germain la Ville, Aulnay l'Aitre, Chepy et Vésigbeul sur Marne, et consultables sur le site internet des services de l'état :

www.marne.gouv.fr

RECEPTION DU PUBLIC A LA MAIRIE DE LA CHAUSSEE SUR MARNE

- Samedi 3 aout 2019 de 9h00 à 12h00
- Jeudi 8 aout 2019 de 15h00 à 18h00
- Mercredi 15 aout 2019 de 9h00 à 12h00
- Jeudi 29 aout de 15h00 à 18h00
- Mardi 3 septembre 2019 de 9h00 à 12h00



C'est la société **QUADRAN** qui est porteuse du projet global.

Notre commune est concernée par la construction de 2 éoliennes ce qui porterait le parc total sur notre territoire à 5 machines.

Le projet indique que ces machines seraient implantées au-delà des lignes existantes.



Réception du public pour consultation du dossier et mise à disposition d'un registre d'enquête publique, destiné aux observations de la population :

En Mairie de Dampierre sur Moivre

Les lundi 5,12,19 et 26 août et ainsi que le lundi 2 septembre 2019, de 9h00 à 12h00

La commune représentée par une jeune Dampierrote sur le Fleuron de la marine Nationale le porte-avions Charles de Gaulle



LE PORTE-AVIONS CHARLES DE GAULLE

1^{er} et seul bâtiment de combat de surface à propulsion nucléaire en Europe

Mise en service 18 mai 2001

Équipage : 2000 (dont 700 affectés au groupe aérien)

Port d'attache : base navale de Toulon

- Zone vie et logement
- Soudes à munitions
- Système d'autodéfense
- Usine électrique
- Soudes à combustible
- Propulsion et chaufferies

Longueur : 261,50 mètres

Largeur : 64,4 mètres

28 à 40 avions dont 24 Rafale

Propulsion : 2 réacteurs à eau pressurisée K15

2 groupes turboconducteurs 61 5W, 2 hélices à 4 pales fixes.

Puissance : 83 000 ch

Vitesse : 27 nœuds (50 km/h)

Source et photos : Marine nationale

VISACTU



MISSION CLEMENCEAU

La mission « Clemenceau » est terminée pour le porte-avions Charles de Gaulle et son groupe aéronaval qui vient de rentrer à Toulon.

Une jeune Dampierrote était à bord du porte-avions de Toulon à Singapour en passant par Djibouti et l'Inde, un périple de 125 jours.



Quand il a appareillé de Toulon avec son groupe aéronaval [frégates Forbin, Latouche-Tréville et Provence, du bâtiment de commandement et de ravitaillement Marne et un sous-marin nucléaire d'attaque], le 5 mars dernier, pour la mission « Clemenceau », sa première depuis son second Arrêt technique majeur [ATM], le porte-avions Charles de Gaulle avait devant lui un programme extrêmement chargé.

En effet, le groupe aéronaval [GAN ou Task Force 473] a intégré l'opération Chammal au Levant, avant de rejoindre la région indo-pacifique pour y mener une série d'exercices avec des forces navales amies, afin d'être en phase avec la volonté du président Macron de constituer un axe « indo-pacifique » pour contrer les velléités d'expansion chinoise et défendre les intérêts de la France. D'où, d'ailleurs, sa présence au Shangri-La Dialogue [Singapour], où la ministre des Armées, Florence Parly, a développé la stratégie française dans la région indo-Pacifique.

En outre, le GAN de nouveau démontré, à cette occasion, qu'il pouvait être un moyen d'agrèger des forces européennes dans la mesure où les frégates danoise « Niels Juel » et portugaise « Corte Real » l'ont accompagné pendant un temps.



Plusieurs exercices ont été menés avec l'Inde [Varuna], les États-Unis, l'Australie et le Japon. « À chaque fois que nous sommes passés à côté de pays avec qui nous avons des intérêts partagés, nous en avons profité pour mener actions de coopération », comme avec le Vietnam ou encore avec Singapour, a ainsi souligné, auprès de l'AFP, le -amiral Marc Aussedat, qui a succédé au vice-amiral Lebas à la tête du groupe aéronaval le 3 juin dernier. Le groupe aéronaval est « là pour appuyer un message d'engagement de la France dans la région. C'est de la diplomatie navale au service d'un message politique des forts qui consiste simplement à rappeler que la France est une puissance navale engagée pour défendre le droit international.

La mission Clemenceau est désormais terminée. Le Charles-de-Gaulle et son escorte sont désormais à Toulon.

Les chiffres ci-dessous illustrent l'intensité de la mission Clemenceau : en 125 jours, le GAN a assuré 2.744 catapultages, parcouru 36.000 milles [soit une fois et demie le tour de la terre], eu 29 interactions avec 18 pays différents, intégré 7 navires de combats étrangers de 6 nationalités différentes et assuré 83 ravitaillements à la mer avec 19 bâtiments de 11 nationalités.



La priorité du GAN est désormais de se « régénérer ». Et cela vaut pour les marins comme pour les équipements.

Jusqu'à 3.800 marins ont constitué le groupe aéronaval, ils vont dans un premier temps se reposer. Quatre mois avec quatre escales, cela représente un taux d'effort important, sans dimanche, sans week-end en mer, a ainsi souligné le contre-amiral Marc Aussedat, dans un entretien donné à l'AFP.

Et d'assurer que le GAN sera prêt à repartir « avant la fin de l'année, en fonction du besoin ou de l'ambition politique » de la France.

H.F